

Phelsuma comorensis Boettger, 1913

FAMILLE: Gekkonidae

NOMS COMMUNS: Gecko diurne des Comores, phelsume des Comores

ETAT DE CONSERVATION DANS LE MONDE: Espèce non encore évaluée par l'UICN

PAYS SELECTIONNE POUR L'ETUDE DU COMMERCE IMPORTANT: Comores

Etat de l'aire de répartition sélectionné pour l'étude

Etat de l'aire de répartition	Exportations*	Catégorie d'espèce	Commentaires
Comores	7802	Moins préoccupante	Espèce localement commune. Potentiel reproducteur élevé. Pas de suivi de population systématique en place pour déterminer les avis de commerce non préjudiciable.

* Mais pas les réexportations

RESUME

Phelsuma comorensis est l'une des 30 à 40 espèces de geckos diurnes du genre *Phelsuma*. Elle est endémique à l'île de Grande Comore (Ngazidja) dans les Comores, où elle vit généralement à plus de 600 m d'altitude. Comme beaucoup d'autres espèces de *Phelsuma*, elle s'adapte bien à la perturbation de son habitat et sa présence est régulièrement enregistrée près des habitations humaines, dans les villes et ailleurs, souvent dans les bananeraies.

Les geckos diurnes sont en général prisés comme animaux de compagnie et recherchés par les amateurs spécialisés. Les individus élevés en captivité représentent à présent une part considérable du marché des pays de consommation. Les exportations enregistrées de *P. comorensis* des Comores ont commencé en 2000, d'abord vers Madagascar, pour être réexportées vers les pays de consommation, et par la suite largement aux Etats-Unis d'Amérique. Près de 8000 spécimens ont été enregistrés comme exportés de 1994 à 2003 et 2600 autres ont été enregistrés en 2004. Des prélèvements, concentrés dans le nord de Grande Comore, ont été signalés en 2001. L'on ne connaît pas d'utilisation locale de l'espèce. *P. comorensis* atteint le prix moyen des geckos diurnes sur le marché de détail.

La taille de population globale n'est pas connue et l'on n'a pas trouvé d'estimations de densité de population dans la littérature. Cependant, comme d'autres espèces de *Phelsuma*, elle s'adapte bien aux perturbations humaines et est commune au moins localement malgré son aire de répartition relativement petite. Compte tenu de son taux de reproduction potentiel et de l'absence d'utilisation locale, l'espèce étant localement commune, il est très peu vraisemblable que l'exportation de 2000 à 3000 animaux par an ait des effets importants sur la population sauvage même s'il y a une mortalité importante entre la capture et l'exportation. L'espèce est donc considérée comme moins préoccupante dans le commerce international dont elle fait l'objet. Néanmoins, il apparaît qu'il n'y a pas de suivi de population, pas de quotas fixés, et l'on n'a pas trouvé si des avis de commerce non préjudiciable avaient été émis, et dans l'affirmative, sur quelle base. La situation devrait être réexaminée s'il y avait des changements importants dans le commerce.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE

Phelsuma comorensis est l'une des 30 à 40 espèces de geckos diurnes du genre *Phelsuma*. C'est un gecko diurne relativement petit, qui atteint environ 12 cm de long au total, qui est endémique à l'île de Grande Comore (Ngazidja) dans les Comores, dans l'ouest de l'océan Indien, où elle est présente à plus de 600 m d'altitude (Edwards, 2001), ce qui suggère une aire de quelque 200 à 300 km². Sa présence est souvent enregistrée dans les bananeraies près des habitations humaines; elle est largement insectivore mais mange aussi du nectar, du pollen et des exudats de plantes (anon., sans date; Edwards, 2001). La femelle a des pontes de deux œufs qui éclosent après 33 à 45 jours d'incubation.

La plupart des espèces de *Phelsuma* peuvent avoir des pontes multiples après un seul accouplement et atteignent la maturité en un an ou moins.

L'état de conservation global de *Phelsuma comorensis* n'a pas encore été évalué dans l'évaluation des reptiles du monde faite par l'UICN. Comme, à l'instar d'autres espèces de *Phelsuma*, elle s'adapte bien aux perturbations humaines et est commune au moins localement, il est peu vraisemblable qu'elle soit menacée d'extinction malgré son aire de répartition relativement petite. Sa taille de population globale n'est pas connue et l'on n'a pas trouvé d'estimations de densité de population dans la littérature pour cette espèce de *Phelsuma* (pas plus que pour les autres). Cependant, on constate régulièrement que les espèces d'*Anolis* néotropicales écologiquement similaires atteignent des densités de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus par hectare (Rodda *et al.*, 2001; Stamps *et al.*, 1997). L'observation indique que les espèces de *Phelsuma* les plus adaptables, comme *P. comorensis*, peuvent atteindre, au moins localement, des niveaux de population similaires (observations de l'auteur, Edwards, *in litt.*, 2006). La région où l'espèce est présente couvre plus de 200 km². Même si elle occupe seulement une petite partie de cette superficie à ces densités, la population compte probablement au minimum de plusieurs centaines de milliers d'animaux, voire plusieurs millions.

COMMERCE INTERNATIONAL

Les geckos diurnes sont en général prisés comme animaux de compagnie et recherchés par les amateurs spécialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et, dans une certaine mesure, d'Asie, en particulier du Japon. Le genre *Phelsuma* est présent dans la région de l'océan Indien, avec Madagascar pour centre de diversité (20 à 30 espèces) et quelques espèces présentes sur les autres archipels de la région, notamment les Comores, les Seychelles et les Mascareignes (anon., sans date, Glaw et Vences, 1994). Une espèce, *Phelsuma dubia* q.v., est présente en Afrique continentale, où elle a sans doute été introduite accidentellement par l'homme; une autre est présente à l'est jusqu'aux îles Andaman. Quelques espèces sont maintenant établies comme populations férales dans d'autres parties du monde, comme à Hawaï et en Floride (E.-U.) L'ensemble du genre a été inscrit à l'Annexe II de la CITES en 1977. Historiquement, Madagascar est la source de la plupart des geckos diurnes du commerce international, avec des exportations totalisant des dizaines de milliers de spécimens par an enregistrées à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (Jenkins et Rakotomampison, 1994). Cependant, depuis 1994, le Comité permanent CITES recommande aux pays d'importation de ne pas accepter d'importations commerciales de Madagascar sauf de *P. laticauda*, *P. lineata*, *P. madagascariensis* et *P. quadriocellata*, chacune ayant un quota annuel de 2000 spécimens. Cela a probablement induit une augmentation de la demande d'espèces de *Phelsuma* d'autres pays. Les individus élevés en captivité représentent à présent une part considérable du marché des pays de consommation.

Tableau 1: Exportations*, mais pas les réexportations, de spécimens sauvages vivants de *Phelsuma comorensis*, 1994-2003

Pays d'exportation	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Total
Comores	0	0	0	0	0	0	3898	2410	1044	450	7802

Source: statistiques dérivées de la base de données sur le commerce CITES, PNUE-Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature, Cambridge (R.-U.)

*Basées sur une étude de tableaux comparatifs, montrant un important double comptage dans les données d'exportation brutes; les importations signalées ont servi de base pour l'analyse du commerce.

RAPPORTS SUR LES PAYS

Comores (Partie à la CITES depuis 1995)

Etat

Sa taille de population globale n'est pas connue et l'on n'a pas trouvé d'estimations de densité de population dans la littérature pour cette espèce; on estime qu'elle est localement commune et elle vie à une plus haute altitude (plus de 600 m), ce qui suggère une aire occupée de quelque 200 à 300 km².

Gestion et commerce

Quelque 8000 spécimens d'origine sauvage ont été enregistrés dans le commerce de 1994 à 2003, tous des Comores depuis 2000 sauf 290 enregistrés par les Etats-Unis en 1994 comme importés de Madagascar (où l'espèce n'est pas présente). Les Comores sont devenues Partie à la CITES en 1995.

Les exportations ont présenté une tendance au déclin de 2000 à 2003: en 2000, un peu moins de 4000 spécimens ont été enregistrés dans le commerce, la plupart vers Madagascar (2800) et l'Allemagne (870). En 2001, un peu plus de 2400 ont été exportés, presque tous aux Etats-Unis. Les exportations enregistrées sont tombées à environ 1000 en 2002 et à 450 en 2003, là encore presque tous les spécimens étant destinés aux Etats-Unis. Toutefois, en 2004 les exportations ont remonté, quelque 2600 spécimens étant enregistrés comme exportés, presque tous aux Etats-Unis.

Les spécimens de cette espèce destinés à l'exportation, de même que des spécimens de *Phelsuma dubia* et *Furcifer cephalolepis* (q.v.) sont capturés autour de la ville de Maweni dans le nord (Edwards, 2001). L'on ne signale pas d'utilisation locale de cette espèce. Aucune autre menace n'a été identifiée.

A notre connaissance, l'espèce n'est pas couverte par une quelconque législation nationale, aucun quota d'exportation n'a été fixé et aucun avis de commerce non préjudiciable n'a été émis.

En l'absence d'utilisation locale, l'espèce étant localement commune et son potentiel reproducteur élevé, il est très peu vraisemblable que l'exportation de 2000 à 3000 animaux par an ait des effets importants sur la population sauvage même s'il y a une mortalité importante entre la capture et l'exportation. La situation devrait être réexaminée s'il y avait des changements importants dans le commerce

REFERENCES

Anonyme, (sans date). <http://www.phelsumania.com>. Vu en janvier 2006.

Christenson, L. and Christenson, G. (undated). http://www.daygecko.com/html/p_dubia.html. Vu en février 2006.

Edwards, E.J. (2001). Comoros. <http://www.adcham.com/html/ecology/comoros-edwards.html>. Vu en janvier 2006.

Edwards, E.J. *In litt.* (2006) to IUCN Species Programme.

Glaw, F. and Vences, M. (1994). *A Field Guide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar*. 2nd edition. Zoologisches Forschungsinstitut und Museum Alexander Koenig, Bonn.

Jenkins, M.D. and Rakotomanampison, A. (1994). L'exportation des plantes et des animaux sauvages à Madagascar : les conséquences pour les suivies des espèces. Study presented to ANGAP AND USAID by Tropical Research and Development.

Rodda, G.H., Perry, G., Rondeau, R.J. and Lazell, J. (2001). The densest terrestrial vertebrate. *Journal of Tropical Ecology* 17: 331-338.

Stamps, J.A., Losos, J.B. and Andrews, R.M. (1997). A comparative study of population density and sexual size dimorphism in lizards. *American Naturalist* 149:64-90.